

DEC201239INEE

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Didier Stien aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité de service et de recherche n°3579 intitulée « Laboratoire de biodiversité et biotechnologies microbiennes (LBBM) »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC181907DGDS en date du 21 décembre 2018 portant création de l'unité de service et recherche n°3579 intitulée « Laboratoire de biodiversité et biotechnologies microbiennes (LBBM) » ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Au sein de la décision DEC181907DGDS en date du 21 décembre 2018 portant création de l'unité de service et recherche n°3579 intitulée « Laboratoire de biodiversité et biotechnologies microbiennes (LBBM) », la ligne suivante est supprimée :

« Directrice adjointe : Mme Muriel BOURRAIN, Chargé de recherche contractuel »

Article 2

A compter du 1^{er} janvier 2020, M. Didier Stien, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité de service et recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2020.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le

Le président - directeur général
Antoine Petit

